

Cette formation est financée par la région Auvergne Rhône Alpes et l'Union européenne dans le cadre du Fonds Social Européen-Initiative pour l'Emploi des Jeunes (FSEIEJ)

# Création/reprise d'entreprise en milieu rural

## Réunions d'information

27 juin à 10h à Courpière (locaux de la communauté de communes)

29 juin à 14h à l'agence Pôle emploi d'Ambert

2 sept à 14h à Thiers (sous réserve)

6 sept à 9h30 à St Gervais s/s Meymont (Locaux du Parc Livradois-Forez)

6 sept à 14h à Courpière (locaux de la communauté de communes)

14 sept à 14h à l'agence Pôle emploi d'Ambert



## Contact

Association La brèche - Céline Champouillon  
cchampouillon@la-breche.fr - 06 33 97 39 45

Le **CREFAD Auvergne** est porteur administrativement du marché de formation.  
Organisme de formation déclaré à la DRTEFP sous le N° : 83630020463



Association d'éducation populaire, la brèche oeuvre avec d'autres pour que les territoires ruraux soient des lieux vivants mêlant vie économique, échanges, partages et réflexions. Ainsi, la brèche accompagne, soutient, met en lien les initiatives émergentes sur le territoire, dans les domaines de la création d'activité, de l'habitat, du secteur associatif et culturel.

Développer son projet  
de création d'activité

VERTOLAYE (63)

Octobre 2016

à janvier 2017



Un projet ça vient des tripes, d'un vieux rêve,  
d'une envie, ça demande du temps et des compétences.

Quels moyens se donner  
pour le mener à bien ?

Par quel bout prendre  
un projet qui semble complexe ?

Comment acquérir les compétences  
nécessaires à la gestion d'une activité indépendante ?

Comment se sentir entouré  
dans sa création d'activité ?

Se créer un réseau  
mobilisable d'acteurs  
professionnels sur son  
territoire

Il nous semble important,  
lorsqu'on porte un « projet », de  
pouvoir travailler celui-ci dans un  
cadre collectif et bienveillant.

Durant cette formation, nous  
travaillerons les différents  
aspects de la création d'activités  
avec des pédagogies adaptées  
à la formation pour **adultes**.

# Développer son projet de création d'activité



Vertolaye  
(63)



03/10/16  
au 18/01/17



420 h  
(parcours adaptable)



personnes sans emploi  
Les personnes sans emploi peuvent bénéficier  
d'une rémunération durant leur temps de formation.  
Autres situations, nous contacter.



Frais de dossier (30 euros) + adhésion à la brèche (10 euros)